

## MONTAGE DES OPERATIONS IMMOBILIERES PRIVEES : FONDAMENTAUX

Cette formation développe le déroulement et les notions clés des aspects financiers d'une opération immobilière dans le respect de la réglementation et du cadre juridique.

### ■ Objectifs opérationnels

- Identifier le déroulement d'une opération immobilière
- Déterminer à chaque phase les méthodes d'optimisation
- Élaborer un budget prévisionnel, un plan de financement et un plan de trésorerie

### ■ Public Concerné

- Maîtres d'ouvrages privés
- Promoteurs immobiliers
- Chefs de projets chargés du montage et/ou du suivi d'opérations immobilières
- Responsables de programmes

- Maîtres d'ouvrages privés
- Promoteurs immobiliers
- Chefs de projets chargés du montage et/ou du suivi d'opérations immobilières
- Responsables de programmes

### Durée

**14.00** Heures                      **2** Jours

### ■ Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

### ■ Parcours pédagogique

#### Maîtriser les phases d'une opération immobilière

- Recherche et maîtrise foncière
- Études de marché et programmation
- Conception : de l'esquisse au projet
- Consultation d'entreprises
- Financement et engagement de l'opération
- Commercialisation
- Exécution et réception des travaux
- Livraison et service après-vente

#### Collaborer et négocier avec les partenaires de l'opération

- Propriétaires fonciers
- Collectivités locales et instructeurs des Permis de Construire (PC)
- Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises, Bureaux d'Études Techniques (BET)
- Assurances, banques, commercialisateurs, clients

#### Agir dans les limites du cadre juridique et réglementaire

- Règles d'urbanisme
- Réglementation technique
- Actualité réglementaire : Loi ELAN (évolution du logement de l'aménagement et du numérique)

#### Réaliser le montage financier

- Montage des opérations vouées à la vente : budget, plan de trésorerie, plan de financement, marge, cash-flow, rentabilité des fonds propres

- Montage des opérations destinées à la location ou à l'exploitation : financement, facteurs d'exploitation, rentabilité, Taux de Rendement Interne (TRI), payback

*Cette formation est également réalisable en classe virtuelle.*

## ■ Méthodes et moyens pédagogiques

### METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage est une approche pragmatique et opérationnelle basée sur la grande expérience de l'intervenant, et prévoit l'alternance d'exposés théoriques et d'exemples réels.

### RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

### MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

**Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :**

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

## ■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié, directeur de programmes, AMO ou responsable de projet.

## ■ Méthodes et modalités d'évaluation

### EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

### MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

## ■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



**Contactez-nous !**

**Sabrina BENCHERRAT**  
Cheffe projets formation

**Tél. : 0130852409**  
**Mail : [formation@groupeginger.com](mailto:formation@groupeginger.com)**